

Inspection de l'Education nationale
 Circonscription de **MONTARGIS OUEST**
Ecole Primaire des CATALPAS VILLEMANDEUR
13 classes

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
 CONSEIL D'ECOLE DU 11 juin 2020**

Convocation adressée le 19/05/20 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 11 juin 2020, à 17h30, à l'école des Catalpas

Secrétaires de séance : Mme Kiszko Aurélie

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme TRON	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme KISZKO	Enseignante
ELUS	
M. DUPORT	Adj. aux Affaires Scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme FISSON Mme MANJIKOFF	Elue titulaire Elue titulaire
DDEN	
Mme BOISROUX	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme ADOBET	Directrice des Ressources, mairie de Villemandeur

Membres absents excusés

Nom	Qualité
M. RAISONNIER	IEN
Mme SERRANO	Maire
Mme BODET-POISSONIER	Enseignante
Mme BOUCHEBOUT	Enseignante
Mme CHATELLIER	Enseignante
Mme DELOINCE	Enseignant
M. THAN	Enseignant
M. MOREAU	Enseignante
Mme FAVRIS	Enseignante
Mme LERITEAU	Enseignante

Mme TCHOULKINE	Enseignante
Mme BRÉE	Enseignante
Mme PORTILLON	Enseignante
Mme JACQUEMIN	Enseignante
Mme ROTA	Enseignante
Mme NEZONDET	Enseignante spécialisée
Mme DENIZ	Elue titulaire
Mme OUCHFOUNE	Elue titulaire
Mme MAHUTEAU	Elue titulaire
Mme LEVEQUE	Elu titulaire
Mme GANNAT	Elue titulaire
M.LLAVADOR	Elue titulaire
Mme PLANCHE SCHOKAERT	Elue titulaire
Mme PERRIGAULT	Elue titulaire
Mme CREFF	Elue titulaire
Mme MARCHAND	Elue titulaire
Mme TEMPLIER	Elue titulaire

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance :

Mme Kiszko se charge du rôle de secrétaire de séance.

Mme Tron rappelle que les conditions sanitaires en cours ont pour conséquences l'organisation particulière de ce conseil d'école en public restreint.

Ordre du jour :

- Présentation, éclairage(s) et premier bilan sur les conditions d'accueil depuis la reprise des cours du 12 mai 2020 (effectifs, règles instaurées..)
- Parole aux représentants de la municipalité
- Préparation de la rentrée 2020 : effectifs, répartition des classes...
- Parole aux représentants élus des parents d'élèves
- Choix de la date de la commission électorale pour septembre 2020
- Divers

1. Présentation, éclairages et premier bilan sur les conditions d'accueil depuis la reprise des cours le 12 mai 2020

Mme Tron rappelle la chronologie des événements depuis la fermeture de l'école à partir du 16 mars 2020 et la préparation de la réouverture pour le 12 mai 2020

- Mise en œuvre de « l'école à la maison » à partir du 16 mars
- Préparation du protocole sanitaire adapté à l'école à partir du 24 avril (transmission à l'IEN, à la municipalité, aux représentants de parents élus)
- Réunion préparatoire avec le personnel communal le 7 mai
- Prérentrée des enseignants le 11 mai
- Le 12 : rentrée des cohortes GS, CP et CM2 (+ élèves prioritaires) selon la volonté des familles (sondage)
- Le 18 : rentrée des MS et CE2 selon la volonté des familles (sondage)
- Le 25 : rentrée des PS, CE1 et CM1 selon la volonté des familles (sondage)

Des principes ont été mis en avant, en concertation avec la municipalité et la direction :

- Principe de progressivité, pour être capable d'évaluer le protocole et ainsi pouvoir l'adapter, le corriger si nécessaire
- Principe de priorité : accueil tous les jours pour les enfants des familles prioritaires (tous les jours pour certains) et accueil 1 jour sur 2 des autres élèves
- Principe de bienveillance : la municipalité comme la direction souhaitaient qu'un maximum d'élèves puissent être accueillis *in fine*, dans le respect du cadre sanitaire établi
- Principe de clarté : une communication régulière a été établie vers les familles (courriels, publications sur le site de l'école, téléphonie ...) par la direction, mais aussi et surtout par les enseignants qui ont été le relai majeur.

Des aménagements ont donc été mis en oeuvre

Mise à disposition de matériel par la municipalité : gel, masques pour tous les personnels

Gestion du personnel : mise à disposition de personnel supplémentaire pour le nettoyage et désinfection tout au long de la journée, maintien de la présence de toutes les atsem, présence de la police municipale rue Chaintreau (unique point d'entrée/sortie de l'école depuis le 18 mai)

Aménagement des locaux : condamnation des structures ...

Aménagement des services périscolaires : accueil à la garderie, et à la restauration (ouverture/ fermeture en fonction des effectifs, accueil pour les prioritaires). La restauration est accessible à tous les élèves présents depuis le 8 juin.

Effectifs des élèves accueillis entre le 12 mai et 12 juin

	Du12 au 15 mai	Du18 au 19 mai	Du 25 au 29 mai	Du 2 au 6 juin	Du 8 au 12 juin
Lundi/jeudi	16	13	30	67	72
Restau sco	12	15	22	40	50
Mardi /vendredi	31	28	49	69	77
Restau sco	20	20	25	40	60

Du 12 au 15 mai : 4 enseignantes n'ont pas repris l'enseignement en présentiel, elles ne sont plus que 3 depuis le 18 mai.

Le fait que tous les enseignants ne soient pas présents à l'école explique la formation des groupes d'élèves (avec la contrainte de garder des groupes stables).

Au 8 juin, 127 élèves sont inscrits et présents 2 ou 4 jours par semaine.

Les groupes d'élèves sont limités à 10 à ce jour.

L'effectif des élèves qui n'ont pas repris le chemin de l'école est important. C'est pourquoi l'équipe pédagogique a fait le choix de maintenir le travail en distanciel, même s'ils ont été autorisés à ne pas l'assurer. Ce travail en distanciel prend une forme particulière selon les enseignants (envoi numérique, dépôt sur le site, classe virtuelle...). L'école s'est chargée et se charge encore d'imprimer les documents pour certaines familles qui en ont fait la demande. Le recours à l'opération « docaposte » a rapidement été stoppée.

Au 4 juin, toutes les demandes d'accueil ont reçu une réponse positive pour deux jours au moins. Quelques familles ont fait le choix de décliner les propositions.

Eléments de bilan

Mme Tron indique :

- Une communication et une collaboration efficace entre la direction et la municipalité, selon un cadre clair, préparé et assumé
- Une communication « rassurante et bienveillante » vers les personnels
- Les élèves qui sont revenus ont apprécié leur retour, et leurs parents aussi visiblement
- Les règles du protocole sanitaires ont été bien intégrées et suivies (même après le 2 juin) par les élèves et les adultes, mais attention aux habitudes....
- Fermeture d'une des entrées de l'école (décision commune) pour gérer les flux

- Les éléments de progressivité ont été assez bien anticipés (nombre d'élèves présents, adaptation du nombre de personnel municipal présent, nombre de récréations, nombre de services à la cantine,...)
- Une dotation en matériel adaptée (Municipalité et Education Nationale)

Mme Boisroux, interroge sur le décrochage des élèves.

Mme Tron indique que beaucoup de familles ont été réactives et ont participé, ont été investies dans « l'école à la maison » jusqu'aux congés d'avril. Les parents renvoyaient des travaux par voie numérique (photo, mail...). Le redémarrage a été très difficile au retour du 24 avril. Et très peu de travaux sont renvoyés depuis les weekend prolongés de mai. Cette « lassitude » est logique et peut s'entendre. A l'heure de la reprise de l'activité professionnelle pour les parents, conjuguer plusieurs activités, plusieurs rôles est difficile.

2. Paroles aux représentants de la municipalité, aux membres du conseil présents

Mme Adobet se fait écho de certains messages et autres réactions reçus par la municipalité. Elle explique la difficulté de communiquer en amont de la reprise avec les parents élus, en effet, il a fallu réagir parfois très rapidement aux décisions ministérielles. De plus, elle rappelle que « l'école » n'était pas le seul dossier à gérer à cette période pour la municipalité. Elle relaie également la difficulté pour certains à comprendre la notion de rentrée par cohorte. Il a fallu expliquer, réexpliquer. La situation actuelle, les résultats obtenus montrent qu'il y a peu de regrets à avoir.

Mme Tron ajoute qu'il était difficile de travailler avec beaucoup de partenaires, le temps était compté. Cependant, la communication a toujours fonctionné.

Mme Adobet et la direction de l'école attendent maintenant de connaître les futures décisions ministérielles pour continuer l'adaptation du protocole, tant pour l'accueil dans les services périscolaires que sur l'accueil dans les classes. Mme Le Maire, sous autorité du préfet pourrait prendre une décision sur la modification du nombre d'élèves à accueillir.

Mme Adobet, M.Duport transmettent les remerciements de Mme Le Maire à toutes les équipes de l'école (atsem, agents d'entretien, agents municipaux de la garderie, de la restauration, des services techniques et les enseignants) pour la gestion efficace de la crise, pour l'investissement personnel de chacun en ces temps difficiles.

Mme Boisroux remercie les enseignants d'assurer le travail en présentiel et en distanciel en même temps, elle sait la charge de travail que cela représente.

Les représentants de parents élus remercient la municipalité pour la réactivité (mise en place du service d'accueil dès le 16 mars) et l'école pour les communications régulières, claires et rassurantes.

Mme Tron remercie chaleureusement tous les services de la municipalité engagés dans cette gestion de crise, tant pour le travail de réflexion anticipé, pour une communication efficace et réactive, pour l'aspect matériel et technique (gel, masques, aménagement ...) et l'aspect humain (mise à disposition du personnel et partenariat établi, consolidé).

Elle remercie les familles pour leur investissement et leur compréhension.

Elle remercie également les enseignants pour leur professionnalisme et leur engagement.

3. Préparation de la rentrée 2020

Pour mémoire, Mme Tron donne quelques éléments pour caractériser l'année 2019/2020

- 320 élèves au plus fort de l'effectif
- Toutes les manifestations de fin d'année annulées
- Pas de visite ni d'accueil pour les futures PS, les futurs CP
- Coopération avec les parents d'élèves (nombre d'accompagnement natation par exemple, projet charte des parents, ..)
- Travail concerté avec la municipalité
- Cohésion d'équipe
- Projets des délégués (et déjà d'autres pour 2020/2021)
- Projets AEM

Mme Tron donne quelques indications pour la future année scolaire 2020/2021

- 321 élèves attendus (319 en 20219/2020), effectif stable
- Ouverture d'une quatorzième classe, une 5^{ème} classe de maternelle dans le cadre de l'opération « moins de 24 en GS ». Mme Tron sera en décharge administrative à 100%
- Installation dans le bâtiment Jodon (toilettes adaptées) de cette 5^{ème} classe de maternelle, mise à disposition d'une 6^{ème} atsem
- L'installation de la 5^{ème} classe implique le déménagement de la classe de Mme Jacquemin vers le bâtiment Chaintreau et donc l'installation du dispositif ULIS dans le bâtiment préfabriqué (matériel numérique à prévoir)
- Dotation numérique à prévoir, à rattraper en J2 et J3

Mme Boisroux déplore que le dispositif Ulis soit « déplacé ». Mme Tron acquiesce mais précise que c'est l'effectif qui a été déterminant dans ce choix. Il sera de la responsabilité de l'équipe pédagogique d'expliquer cette décision et de tout mettre en œuvre pour que cette disposition ne soit pas un frein à l'inclusion.

A ce jour, les effectifs connus sont :

Maternelle			Élémentaire					
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ulis
34	39	38	32	43	39	41	41	14
111			196					321

Il y aura donc 5 classes en maternelle : PS/MS ; PS/MS ; PS/GS ; PS/GS et MS/GS

Il y aura 9 classes en élémentaire : ULIS, CP, CP/CE1, CE1, CE2, CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2

A ce jour, l'équipe pédagogique n'est pas tout à fait stabilisée.

Prospectives pour la future année

- Conseil des délégués (les droits des enfants), climat scolaire, Education au Développement Durable
- Nouveau projet d'école (place à l'EDD), priorités ministérielles non connues à ce jour
- Apprentissage de la natation, apprentissage massé (2 séances par semaine pendant 6 semaines pour les élèves du CP au CM2)
- Éducation musicale, renouvellement de la mise à disposition d'un intervenant
- Education physique et sportive, renouvellement de la mise à disposition d'un intervenant
- Classe de découverte cycle 2, cycle 3? Projet non abouti à ce jour (les départs seront-ils maintenus ? il y a d'autres projets possibles)

4. Parole aux représentants des parents

Aucune question n'a été transmise.

Les deux représentantes demandent un point sur la coopérative scolaire.

Le solde à en cours de calcul, il se monte à environ 18 800€.

5. Choix de la date de la commission électorale

La commission électorale se réunira le jeudi 17 septembre 2020 à 18h afin d'organiser les élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2020/2021.

La question de l'organisation du scrutin uniquement par correspondance a été abordée lors du premier conseil d'école mais n'apparaît pas sur le procès-verbal.

Cette motion n'a pas été inscrite à l'ordre du jour pour aujourd'hui, elle ne peut donc être soumise à un vote.

Il faudra donc convoquer un conseil d'école extraordinaire pour acter l'organisation évoquée.

6. Divers (travaux, ...)

- Mme Adobet informe le conseil sur la possibilité qui est donnée aux familles de bénéficier de colis de fournitures scolaires, pour la future rentrée, en prenant contact avec le CCAS. Mme Tron fournira un exemple de liste de fourniture au service.

Toutes les familles seront destinataires de cette liste via le site internet de l'école. Les listes seront également affichées sur les panneaux.

- Mme Adobet indique que les remboursements de la part famille pour la classe de neige est en cours. 7 familles doivent encore fournir le RIB. Mme Tron va entrer en contact avec elles.

- Mme Boisroux propose de garder définitivement un seul accès à l'école par le portail Chaintreau pour des raisons de sécurité et des raisons de praticité. La municipalité étudiera la question. Mme Tron ne s'y oppose pas.

Elle propose aussi son aide dans l'accompagnement des élèves en natation.

- Une liste de travaux liés au déménagement des classes a déjà été envoyée aux services
 - déménagement des meubles (de J1 vers E2, et de E2 vers le préfa)
 - L'acquisition et l'installation d'un vidéoprojecteur pour la nouvelle salle du dispositif ULIS (en cours d'étude), le raccordement au réseau ne sera pas possible cette année. Un ordinateur au moins y sera transféré. Des clés devront être reproduites. Le service d'entretien (ménage) est aussi en cours d'étude.

Il faut rajouter la demande en salle J1 de l'abaissement du tableau pour que la hauteur soit adaptée aux jeunes élèves.

Pour mémoire, il a déjà été aussi demandé

- Le lavage ou changement de rideaux en maternelle
- La réparation des vélos en maternelle
- L'acquisition d'un vidéoprojecteur mobile pour la maternelle
- L'installation du « module » sur la cour de l'élémentaire pour le rangement du matériel

Pour information,

- L'installation des vidéoprojecteurs en salle J2 et J3 est actée et prévue pour cet été
- L'installation du placard mural en E5 est actée et prévue pour cet été

Mme Tron remercie les participants de leur présence et participation.

Le conseil d'école se termine à 19h25.